



## La CRAVACHE d'ANNECY - ASSEMBLEE GENERALE 2019 CONVOCAATION.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de la **Cravache d'Annecy** qui se déroulera le :

**Samedi 01 février 2020 à 19 h 15**

**Centre Equestre de Moulin Rouge - 150 route de Vovray - 74000 - Annecy**

L'ordre du jour de cette assemblée générale sera le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Questions diverses

Comptant sur votre présence et vous en remerciant, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus sportifs.

Yves Tourvieille, Président.

Annecy le 13/01/2020

**À l'issue de cette assemblée générale, un repas est organisé sur place - Confirmation auprès des enseignants avant le 28 janvier - Apéritif offert par le club.**

Nota 1 : Conformément aux statuts en vigueur, est électeur tout membre âgé de 16 ans au moins le jour de l'élection, ayant adhéré au club depuis plus de 6 mois, à jour de sa cotisation annuelle et titulaire de la licence fédérale de l'année en cours. Les mineurs de moins de seize ans, membres de l'association, sont représentés par leurs parents ou représentants légaux à condition que le représentant soit membre de l'Association depuis plus de 6 mois, à jour de sa cotisation annuelle à l'Association.

Nota 2 : Chaque électeur ne pourra recevoir qu'un seul pouvoir.

Nota 3 : Les pouvoirs sont nominatifs.

-----  
**Pouvoir :**

Je, soussigné(e) .....

Donne pouvoir à : .....

Pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom et place lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Cravache du 01 février 2020.

Date & Signature

« Bon pour Pouvoir »

